



Fédération Musicale de Basse-Normandie
8 rue d'Auvergne
14 000 CAEN

Procès-verbal du Conseil d'Administration du 04 février 2023

Le 04 février 2023 à 17 heures, à l'issue de l'assemblée générale, les membres du Conseil d'Administration de l'association Fédération Musicale de Basse-Normandie se sont réunis à la Maison de la Musique, 11 rue des Ursulines, Falaise.

Représentants du département du Calvados :

Christophe GUILBERT, 6 chemin des pernats 14700 LA HOGUETTE
Antoine MARIE
Thibaut BLET, 16 place Champlain 14000 CAEN
Vincent PLEKAN, 2 avenue d'Hastings 14700 FALAISE
Alexandre PLEKAN, 7 place Villers 14000 CAEN
Anne FABLET-RENAUT, 28 avenue de la libération 14130 PONT L'EVEQUE

Représentants du département de la Manche :

Marc GLORENNEC, 27 rue de la houle 50400 GRANVILLE

Représentants du département de l'Orne :

Raymond LAPIE, impasse du Millaubourg 61120 VIMOUTIERS
Bruno BOULANGER, 3 rue de Saint Hyppolyte 61570 ALMENECHES
Denis CROUSLE, 11 rue des Fusillés des Riaux, 61 570 BOUCE
Damien ROULIERE, 698 Grande Rue 14880 HERMANVILLE SUR MER

La séance sera tenu par Monsieur Christophe GUILBERT, vice-président de l'association.

Rappel est fait que le Conseil d'Administration est appelé à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- élection des membres du bureau
- questions diverses

ELECTION DU BUREAU

Se présentent, au sein du bureau, les membres du Conseil d'Administration suivant :

Damien ROULIERE en qualité de Président de l'association
Christophe GUILBERT, en qualité de Vice-président
Alexandre PLEKAN, en qualité de trésorier
Antoine MARIE, en qualité de trésorier-adjoint
Anne FABLET-RENAUT, en qualité de secrétaire
Bruno BOULANGER, en qualité de secrétaire-adjoint.

Le Conseil d'Administration vote à l'unanimité l'ensemble des candidats dans leurs postes.

QUESTIONS DIVERSES

MODALITE DES TEMPS DE CONCERTATIONS

Rappel est fait que le bureau doit faire valider les décisions par le Conseil d'Administration.
Il est proposé que le bureau se réunisse le 04 mars à 16h et que le Conseil d'Administration sera sollicité pour une réunion à l'issue de cette première réunion de travail, à une date ultérieure.

TRESORERIE

L'entièreté des documents liés à la gestion financière de l'association sera à remettre dès que possible au trésorier et son adjoint afin de pouvoir rapidement organiser la suite du fonctionnement de l'association.

COMPTE OPENTAIENT

La secrétaire propose, dès la récupération des codes, de se familiariser avec le logiciel et de le mettre à jour si nécessaire.

Il est suggéré également de pouvoir avoir accès au compte de la préfecture afin de faire les déclarations préalables.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est admis que le Conseil d'Administration n'est pas complet. Des représentants de la Manche et de l'Orne manquent pour une représentation équilibrée des différents départements.

Clôture du Conseil d'Administration

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole,
Monsieur GUILBERT déclare la séance levée
à 18 heures.

Fait à Falaise
Le 04 février 2023
Le président

Damien ROULIERE

La secrétaire

Anne FABLET-RENAUT

